

Accueil des patients aux urgences  
Favoriser une communication constructive,  
Eviter le conflit et rassurer le patient.

21 mars 2017



Association des Médecins Urgentistes de France  
Pour une médecine d'urgence unie et un service de santé public de qualité

## NOUVELLE FORMATION

À DESTINATION DES URGENTISTES

### ACCUEIL DES PATIENTS AUX URGENCES

*FAVORISER UNE COMMUNICATION CONSTRUCTIVE,  
ÉVITER LE CONFLIT ET RASSURER LE PATIENT.*

#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Regarder ses patients avec un regard neuf  
Avoir un comportement « sans à priori »  
Analyser son environnement professionnel et sa position dans l'hôpital face au patient  
Favoriser une communication constructive pour éviter le conflit et rassurer le patient

#### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apport théorique  
Jeux de rôles  
Mise en pratiques filmées en poste  
Analyse et réflexion sur les situations

Le 21 mars 2017

Organisme agréée FMC

400 € - 25 % de réduction pour les adhérents.

Groupe restreint : 10 places maximum.

Inscription et informations complémentaires --> [secretariat@amuf.fr](mailto:secretariat@amuf.fr)

A.M.U.F. [secretariat@amuf.fr](mailto:secretariat@amuf.fr) - [www.amuf.fr](http://www.amuf.fr) facebook/Association-des-Médecins-Urgentistes-de-France-AMUF

Association des Médecins Urgentistes de France

Correspondances : AMUF Secrétariat : Rue des remparts 46160 Marcihac sur Célé.

Siège social et lieu de formation : 14 rue Vésale 75005 Paris.

<http://www.amuf.fr> mail : [secretariat@amuf.fr](mailto:secretariat@amuf.fr)

Association loi 1901, 97/3060 FMC n° 11 75 50325 75

**Accueil des patients aux urgences**  
Favoriser une communication constructive,  
Eviter le conflit et rassurer le patient.  
21 mars 2017

**Lieu et horaires**

De 09 à 17 heures au siège de l'AMUF – Rez de chaussée du bâtiment HAD - 14 rue Vésale 75005 Paris. Accédez au plan du quartier en cliquant sur ce lien ou en le copiant dans votre navigateur internet : <http://goo.gl/maps/hHkAN>

**Une pause déjeuner** d'une heure est prévue au restaurant Au bon Coin. Vous aurez le choix dans le cadre de la formule du jour : entrée plat ou plat dessert ainsi qu'un café en fin de repas.

**Organisme de formation**

AMUF, association agréée FMC n° 1175 50325 75

**Tarifs pour une journée de formation**

- **450 €** Ce tarif comprend : les frais de formation, les frais d'inscription (50 €) et le repas (hors alcool).
- **350 €** Ce tarif comprend : les frais de formation, les frais d'inscription (50 €) et le repas (hors alcool).
- Formation non soumise à la TVA

Retour de cette fiche par courrier : **AMUF secrétariat – Rue des Remparts -46160 Marcilhac sur Célé** ou par mail [secretariat@amuf.fr](mailto:secretariat@amuf.fr) . Pour que votre inscription soit validée, joindre un chèque de 50 €.

Dans le cas d'une prise en charge par votre centre hospitalier, veuillez à faire signer cette fiche par votre administration.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Établissement : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle: \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ E-mail (**impératif**) : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

**Règlement**<sup>1</sup>:

➤ **Je joins un chèque de 50 € pour valider ma participation.**

- |   |       |     |
|---|-------|-----|
| ➤ Frais de formation adhérent :               | 300 € |     |
| ➤ Frais de formation:                         | 400 € |     |
| ➤ Prise en charge par le centre hospitalier : | Oui   | Non |

**Dans le cas d'une prise en charge de votre centre hospitalier**

Établissement et nom de la personne en charge du dossier \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

**En cas de prise en charge**

**Bon pour accord du Chef d'établissement**

**Date et signature du participant**

<sup>1</sup>Les frais de formation sont toujours encaissés après la session

**Association des Médecins Urgentistes de France**

Correspondances : AMUF Secrétariat : Rue des remparts 46160 Marcilhac sur Célé.

Siège social et lieu de formation : 14 rue Vésale 75005 Paris.

<http://www.amuf.fr> mail : [secretariat@amuf.fr](mailto:secretariat@amuf.fr)

Association loi 1901, 97/3060 FMC n° 11 75 50325 75